



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 3 décembre 2025

N° d'affaire : 2025.GRPARL.133

La prime de fidélité ne doit pas pâtir des responsabilités familiales

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Adoption

Berne, le 3 décembre 2025

Au nom du Grand Conseil



Edith Siegenthaler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général